



## **1ERE SESSION ORDINAIRE POUR 2017**

**REUNION DES 30 ET 31 MARS**

**N° 2017/O1/017**

**REPONSE DE M. Jean-Christophe ANGELINI, Conseiller Exécutif  
A LA QUESTION ORALE POSEE PAR Mme Marie-Antoinette SANTONI-BRUNELLI  
AU NOM DU GROUPE « LE RASSEMBLEMENT »**

**OBJET : Opérationnalité des dispositifs en faveur du commerce de proximité et des centres urbains.**

Madame la Conseillère,

Je souhaite en premier lieu profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour vous répondre et préciser à l'ensemble des Conseillers territoriaux, qu'après un délai dont nous ne sommes en rien responsable, la stratégie politique économique de la Corse actée fin 2016 a enfin reçu l'approbation de l'Etat. L'arrêté préfectoral actant la validité du SRDE2I a été signé, sans observation ni remarque. C'est un nouveau pas fait sur la voie du Riacquistu Economicu è Suciale.

Pour en revenir plus particulièrement à votre question qui est intimement liée au sujet que je viens d'évoquer, je vous remercie de remettre la problématique de l'équilibre commercial et du dynamisme des centres urbains au cœur des discussions de cette Assemblée.

Une première réponse, une réponse d'urgence, a été la mise en place du dispositif SFIDA de soutien aux entreprises en difficulté, très largement des TPE grâce à ce dispositif, pleinement opérationnel depuis quelques mois, plusieurs centaines d'entrepreneurs avec leurs salariés sont accompagnés dans le redressement et le rebond.

Une autre réponse arrive aujourd'hui devant cette Assemblée, c'est la refonte du circuit d'allocation des aides aux entreprises. Plus rationnel et plus court, il permettra de mettre en œuvre les aides à l'entrepreneuriat plus rapidement.

Enfin, comme vous le soulignez, il y a les mesures venant en application des Assises des TPE et de l'utilisation de lignes spécifiques du PEI. L'une des actions prévues est effectivement une territorialisation du FISAC au sein d'une mesure spécifique créée dans le cadre du SRDE2I. Cela permettra de soutenir les commerces dans les centres urbains au sein d'opérations concertées et d'ampleur.

Cette mesure fera l'objet dans un délai très serré d'un rapport en Conseil Exécutif précisant la mise en œuvre opérationnelle du dispositif PROSSIMA qui sera le levier de l'ADEC pour, notamment, soutenir l'immobilier économique et les opérations pilotées par les EPCI, visant à la requalification et la redynamisation de pôles commerciaux et artisanaux en centre-ville.

Il faut noter que cette intervention est conditionnée à l'élaboration ou la mise à l'étude d'une stratégie intercommunautaire en faveur de l'équilibre commercial et artisanale à l'échelle du territoire.

Le calendrier est très resserré car le rapport sera présenté avant la fin du printemps et les appels à projets seront lancés dans la foulée, soit au plus tard au début de l'été.

Concernant l'ensemble des mesures en faveur des TPE, soit sur l'année 2017 un total plus de 5 millions d'euros avec PROSSIMA, le budget de l'ADEC étant désormais voté, les appels d'offres pour sélectionner les outils opérationnels de Corse Financements, seront lancés d'ici mai prochain.

Comme vous pouvez le constater, l'action est déterminée et la plus rapide possible. A travers cette palette de mesures, qui sera d'ailleurs amplifiée avec la refonte à venir des régimes d'aides à l'entrepreneuriat, tout est et sera mis en œuvre pour accompagner le commerce de centre urbain, qui ne doit pas mourir en regardant impuissant la construction de centres commerciaux gigantesques en périphérie de certaines villes.

J'espère que, compte tenu de leurs compétences dans ce domaine, les intercommunalités et les communes concernées se saisiront de ces leviers d'action, notamment en participant à cet effort budgétaire car la Collectivité Territoriale de Corse ne peut que constater les conséquences de décisions d'aménagement commercial.

Tous les territoires de l'île doivent mettre au cœur de leurs politiques d'aménagement la notion d'équilibre artisanal et commercial entre centre et périphérie, avec des réponses locales à la hauteur.

Nous serons à leur côté pour permettre à cette ambition de prospérer sur l'ensemble de la Corse.

Je vous remercie.